



## La municipalité s'oppose à Contribuables associés

La note de 2 sur 20 attribuée la semaine dernière par l'association nationale Contribuables associés à la municipalité de Patrice Carvalho (PC), pour la gestion du budget de la commune en 2019, suscite l'ironie des élus. Ceux-ci contestent les critères de ces autoproclamés défenseurs du «bon usage de l'argent public», qui publient chaque année leur «Argus des communes».

«Une option libérale que nous ne partageons pas»

«La ville se voit créditée d'un bonnet d'âne. Pour en arriver à ce piteux résultat, la technique consiste à évaluer par habitant le montant de la dépense publique. Elle s'établit à 1311 euros par Thourottois, contre 781 euros de moyenne pour les communes d'importance équivalente. Le choix du critère retenu en dit long sur la conception que Contribuables associés se fait d'une bonne gestion, commente la municipalité. Pour être un bon élève, il faut offrir le moins de services possible à la population, réduire au maximum le nombre d'agents du service public et laisser l'initiative au privé. C'est une option résolument libérale que nous ne partageons pas». Et la commune de citer une série d'équipements: une piscine, une crèche, l'espace social et familial Angèle-Fontaine, le pôle culturel... Les élus ajoutent: «Thourotte affiche même le taux d'endettement le plus bas des villes de sa catégorie». L'association, de son côté, défend, sur son site internet, sa méthodologie: «On évalue les dépenses par habitant engagées pour produire les services quotidiens, par rapport aux communes de même taille».